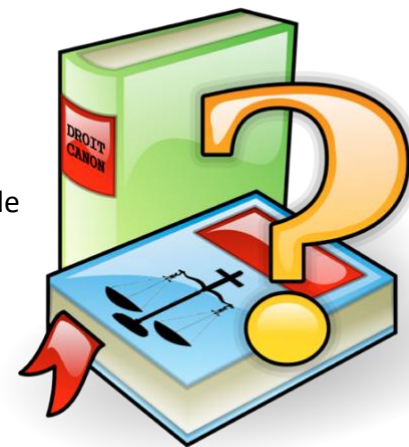


THL-2124 *Droit canonique I* : le droit ecclésial avec Isabelle Dallaire

Un cours de droit canonique? Oh là, là, qu'est-ce que cela doit être ennuyant? Loin de là, car le cours *Droit canonique 1* est offert à toute personne qui œuvre de près ou de loin en paroisse. Ce cours tient à être utile, et même très utile, au quotidien et ainsi répondre à vos questions pratiques telles que celles-ci :

- Un homme et une femme cousins peuvent-ils se marier ?
- À quoi sert l'enquête pré-nuptiale ?
- Le pape est infallible. Tout le temps ?
- Pourquoi désigne-t-on la Sainte Chapelle de saint Louis une chapelle et non un oratoire ?
- Une nullité de mariage est-ce que c'est un divorce religieux ?
- Une paroissienne me demande si elle peut communier 3 fois dans la même journée alors qu'elle a été lectrice à la première messe, servante et finalement ministre de communion à la dernière ?
- Vous avez dit excommunication! Ouh... mais au fait, qu'est-ce que c'est ?
- Quels sont les actes nécessaires pour la vente d'une église ?
- Pourquoi faut-il suivre la *Loi des fabriques* ?
- Dans d'autres diocèses, le mot curé est encore utilisé. Sont-ils « passés date » ?
- Un mariage mixte ? Pourtant, un mariage n'est-il pas toujours entre un homme et une femme ?
- Comment bien remplir la supplique d'un mariage ?
- Ils ont célébré leur mariage en secret ! Mince alors !
- Les futurs époux habitent à Québec et se marient à Chicoutimi, c'est donc bien compliqué !
- Un laïc peut-il présider un mariage ?
- Et en prime : c'est quoi la valise diplomatique ?



Et qui a dit que le droit canonique était ennuyant? Vous êtes invités à vous inscrire et **même à le suivre en ligne ou en auditeur libre** (sans travaux).

Le cours est donné à Chicoutimi (évêché – 602, rue Racine Est) par Isabelle Dallaire, chancelière les **mardis soir de 18h à 20h45 (3, 10, 17 et 24 septembre, 1er, 8, 15 et 22 octobre, 5 et 12 novembre)**.

*N.B. L'horaire peut être ajusté pour convenir aux personnes inscrites.

Vous pouvez assister gratuitement aux deux premiers cours, sans obligation de votre part.

Pour information : Anne-Marie Chapleau, a-m.chapleau@iftp.org ; (418) 543-2006 poste 268 ; sans frais : 1-866-990-2006 ou Nadine Tremblay, info@iftp.org ; mêmes numéros poste 230.